



LOISIRS et SOLIDARITE des RETRAITES MARSEILLE

(Association Loi 1901)

Jocelyn JAUFFRET Président

La Valentelle 3 - 95, Traverse de la Montre - 13011 Marseille

Tel. 07 87 12 62 06 - Courriel : lsrmarseille@laposte.net - Site internet : <http://lsrmarseille.fr>

Marseille le 15 décembre 2020

Cher.e adhérent.e,

Tout d'abord, nous espérons que vous et vos proches allez bien, malgré cette période inédite et très compliquée, qui nous empêche de pratiquer nos activités de loisirs culturels et sportifs, contexte sanitaire oblige.

Malgré cette année « exceptionnelle », l'association est toujours active, même si ça ne paraît pas. Nous avons reconduit les cours de gymnastique en vidéo depuis novembre, qui seront prolongés jusqu'à fin janvier pour tous les adhérent.e.s, et pris en charge par l'association. Une convention avec la mutuelle Solimut a été signée permettant aux adhérent.e.s qui le désirent de souscrire à cette mutuelle avec des prestations de qualité à un coût moindre.

La tentation de se replier sur soi est forte, nous devons impérativement recréer le lien social indispensable, afin de reprendre une vie normale. Pour ce faire, nous préparons la rentrée 2021, que nous souhaitons plus favorable que ce dernier trimestre, les animateurs-trices et responsables des commissions ont bouclé les programmes loisirs/voyages et sportifs du 1^{er} trimestre.

En ce qui concerne la gymnastique en salle et l'aquagym, c'est la municipalité, qui met les installations à la disposition de LSR et c'est elle qui prendra la décision d'ouvrir les installations.

Par contre nous envisagerons la possibilité d'organiser des cours de gym en plein air, dès que les conditions sanitaires le permettront.

Suite à la réunion téléphonique du Conseil d'Administration du lundi 7 décembre 2020, il a été décidé de reprendre toutes nos activités courant janvier, en tenant compte des conditions sanitaires et en respectant les protocoles recommandés, qui devront être appliqués par toutes et tous dès les reprises d'activités.

Le Conseil d'Administration a décidé de maintenir l'assemblée générale le samedi 30 janvier 2021 dans un lieu habilité à recevoir du public avec des consignes sanitaires adaptées. Si elle ne pouvait se faire dans les conditions habituelles : « petit déjeuner, apéritif, repas », plusieurs solutions sont en réflexion dont un report à une date ultérieure.

Certain.e.s ont émis le souhait d'une éventuelle baisse des cotisations car à cause de cette crise sanitaire inédite beaucoup d'activités n'ont pu avoir lieu cette année.

L'adhésion à LSR Marseille, comme pour toute association, est soumise au paiement d'une cotisation annuelle. C'est un acte volontaire et solidaire qui ne peut être assimilé à celui de l'achat d'une prestation tarifée. Elle permet simplement de contribuer au fonctionnement de l'association. Pour mémoire, l'Assemblée Générale a décidé de ne pas augmenter la cotisation depuis 2014.

Nous souhaitons que janvier soit l'occasion de reprendre les chemins de randonnées, des salles de sport, des musées, des théâtres et de la piscine...

Nous vous remercions de votre compréhension, de votre confiance et espérons vous retrouver au plus vite.

Soyons patients, soyons prudents.

Le Conseil d'Administration